

60

Les transcriptions des présentations seront également mises en ligne dans les jours qui suivront.

65

Si, pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les interventions, les représentants du Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal pourront user de leur droit de rectification par écrit, dans les 48 heures. Les rectifications seront disponibles sur le site de l'OCPM à la page de la consultation.

70

A la suite des séances d'audition des opinions, les commissaires procéderont à l'analyse de l'ensemble de l'information soumise dans le cadre de la consultation, ils en feront rapport et formuleront des recommandations.

Le président de l'Office soumettra le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal, rapport qui sera rendu public deux semaines plus tard.

75

Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative, les décisions finales appartiennent aux élus.

Sans plus tarder, nous allons accueillir le premier intervenant.

80

M. DANIEL CHARTIER, citoyen

LA PRÉSIDENTE :

85

Donc, dès que je vous donnerai la parole, je vous demanderais de vous identifier et vous êtes là à titre de citoyen, je crois. Donc, vous savez, vous disposez de dix minutes. Lorsqu'il restera deux minutes, je vous l'indiquerai, vous comprendrez que vous devez à ce

moment-là, conclure. Et malheureusement, on ne peut pas aller au-delà de ça. Voilà, on y va. Bienvenue, encore une fois.

90

M. DANIEL CHARTIER :

Bonjour. Merci, je suis Daniel Chartier, je suis architecte paysagiste et résident de Mercier-Est. Je vais parler du Plan d'urbanisme et de mobilité, mais je vais essayer de transposer les orientations du PUM dans la réalité. C'est-à-dire, un site à requalifier, les abords élargis de l'autoroute 25, entre le fleuve et Anjou et un site iconique, le mont Royal.

95

Donc, c'est deux environnements extrêmement différents et ma présentation, mon mémoire va dans le détail, mais dans la présentation, je n'ai pas le temps de détailler les éléments en question, je vais m'en tenir aux grandes orientations.

100

Si on regarde au niveau du transport collectif. La nécessaire consolidation de Montréal passe obligatoirement par le développement d'un réseau ramifié de tramway efficacement interconnecté avec des lignes de métro prolongées jusqu'aux points de convergence.

105

Il faut rapidement amorcer les actions en ce sens, en commençant par l'Est, le Sud-Ouest et le reste. Il faut prioriser les gestes de consolidation du transport collectif par rapport aux actions relatives au réseau cyclable, particulièrement celui qui risque de compliquer l'arrivée du tramway.

110

Il faut inclure le prolongement de la ligne bleue et de la ligne verte jusqu'au Faubourg Contrecoeur, il faut la mettre sur la carte des actions 2050. Et finalement, il faut réaménager le pôle intermodal Radisson.

115

Transports actifs. Il y a une pléthore de nouvelles voies cyclables qui sont créées, dont beaucoup sont de mauvaise qualité et souvent plus ou moins pertinentes. Donc, des fois, on a l'impression que c'est une course au kilométrage ou au nombre de pistes, là.

120 Mais ce qu'il faut, c'est prioriser la création d'un véritable réseau interconnecté, sécuritaire et convivial. Et les endroits les plus dangereux, c'est les abords des échangeurs, les traverses ferroviaires, les ponts. Donc, il faut prioriser les actions qui permettent de sécuriser la traversée de ces lieux stratégiques, là ; c'est fondamental.

125 Par exemple, puis mais... ça c'est les nouveaux, mais il y a aussi, il faut rendre enfin sécuritaires des aménagements qui ont été faits il y a longtemps, dont la piste Notre-Dame, ça a été fait il y a presque 40 ans, en 85 ça a été fait, et c'est toujours pas sécuritaire.

130 Ça n'a aucun bon sens que des vieilles voies cyclables, bancales, continuent à fonctionner, alors qu'on en ajoute une pléthore. Il faut corriger les enjeux. Et celles qui existent aussi, il faut mettre les services pour qu'elles fonctionnent comme il faut.

135 Il faut regarder le rôle stratégique. Autour de l'autoroute 25, toute la signalisation touristique fait converger les automobiles dans l'échangeur Sherbrooke, en direction du Stade Olympique et les autres destinations touristiques. Donc, ça joue un rôle stratégique pour la mobilité.

140 Et le Premier Ministre avait dit : « On va créer une porte de l'Est pour essayer d'unifier l'Est et l'Ouest de Montréal. », c'est un bel exemple. Donc, il faudrait créer une porte de l'est à grande valeur paysagère, artistique et architecturale.

J'ai développé un mémoire dans le cadre de la consultation sur Place Versailles, où j'ai développé ça et où j'expliquais qu'en faisant cette porte-là et en repensant le projet de Place Versailles de façon à créer un noyau architectural de grande qualité à proximité d'une

145 telle porte, bien on pourrait diminuer la densité ailleurs, les hauteurs – surtout ailleurs – et créer vraiment un milieu très intéressant.

Il faut intégrer le pôle intermodal Radisson. Les gens de toute la couronne, le Nord, le Sud, Laval, convergent à cet endroit-là. Il faut créer quelque chose qui est interconnecté avec l'autoroute. Puis il faut créer la suture solennelle pour compenser la dévastation qui a été faite par la création de l'autoroute A-25. Le quartier Longue-Pointe a été rasé pour faire ça, dont des bâtiments extraordinaires.

Le redéveloppement dans les quartiers existants. En ce moment, puis dans le projet aussi, on a l'impression qu'il y a une volonté d'aller vers des capacités maximales. On a l'impression, des fois, qu'on retourne à l'époque de Jean-Drapeau, là où on faisait surgir des tours ici et là, sans qu'il y ait une vraie vision urbanistique de paysage, et cetera.

Donc, il faut développer... Puis l'autre point, c'est que là il y a des projets qui se développent, mais O.K., il faut mettre du logement, du logement, du logement, mais les autres objectifs du PUM, on voit qu'il y a une volonté de la part de beaucoup d'acteurs dans le marché de dire : « Ah, le reste, ce n'est pas important. C'est juste, on fait des logements, aweille, on y va au max, on a un gros besoin. »

Ça fait qu'il faut développer une synthèse. Moi, tout mon mémoire est axé autour de ça, c'est la notion de synthèse entre les différents axes. C'est bien beau avoir toute une belle liste d'orientations, mais si ça ne débouche à rien, ce n'est pas intéressant.

Donc, il faut faire en sorte que la Ville de Montréal, les arrondissements, le Gouvernement du Québec, les communautés des affaires citoyennes, participent à l'idéation et aux réalisations sur le terrain. Je reviendrai à la toute fin là-dessus.

175 Les activités économiques. Il y a des projets, le Port de Montréal est un bel exemple, t'sais des projets qui sont présentés « Ah, on va investir des centaines de millions de dollars, ça va être extraordinaire, l'Est va revivre », oui, mais en réalité, ce que ça fait, ça continue à faire, à dégrader des milieux de vie qui ont déjà donné en masse sur le, on a eu droit à beaucoup de dégradation dans le passé, et on continue.

180 Alors que les bénéfices du port se comptent par milliards et les mesures de mitigation se comptent par peanuts. C'est des peanuts ce qu'ils ont donné pour nous autres, donc ça n'a aucun bon sens. Il faut réaménager les interfaces du Port de Montréal avec les quartiers avoisinants.

185 Patrimoine et paysage. La qualité de vie à Montréal provient largement du bien-être créé par les lieux identitaires ; le mont Royal, et cetera. Donc, il faut prendre les moyens requis pour non seulement préserver le patrimoine, mais pour l'utiliser respectueusement en consolidant les valeurs civiques et communautaires.

190 Je donnais des exemples dans mon mémoire, le Louis-H-Lafontaine, mont Saint-Antoine, des bâtiments, des ensembles exceptionnels. Mais là, il y a plein de bâtiments, il y a moyen de mettre des écoles là-dedans. En tout cas, il y a moyen de développer quelque chose et il faut préserver les vues vers le mont Royal et les mettre en scène – c'est mon dada – par exemple, sur la rue Sherbrooke, dans le cadre du réaménagement de la porte de l'Est et de la Place Versailles.

195
200 Les indicateurs de nature. Les gens parlent tout le temps de biodiversité, mais souvent ça se traduit juste par : « On va mettre un maximum de canopée ou de biomasse. » Et donc, il faut qu'il y ait une éducation sur les subtilités. C'est-à-dire biotope et biodiversité, biomasse, pourcentage de canopée, surface végétalisée, paysage, percée visuelle, mise en valeur des végétaux remarquables.

205 Parce qu'il y a des végétaux remarquables de différentes grosseurs. Donc, il faut éduquer la population puis il faut développer un système pour prioriser. Parce que des fois, c'est l'enjeu de biodiversité qui doit dominer et des fois, c'est des enjeux de biomasse ou de canopée ou autre.

210 Donc, à quelque part, il faut qu'il y ait un cadre stratégique développé là-dessus. Il faut augmenter l'efficacité des actions par la mutualisation d'infrastructures. Par exemple, la géothermie, les stationnements.

215 Dans le cadre de Place Versailles, j'expliquais que les, si on faisait les stationnements souterrains pour desservir les commerces, on pourrait, par la suite, dans 10, 15 ans construire des tours par-dessus dans le cadre de la porte de l'Est, et cetera.

220 Donc, il y a moyen, le pire, c'est que le développeur pourrait sauver de l'argent, faire un meilleur projet, que ça soit beaucoup plus attractif pour les citoyens et sauver de l'argent.

225 Donc, ma grande conclusion : il faut arriver – mes deux minutes, j'y arrive, oui. La planification concertée puis la mise en œuvre stratégique. Chaque objectif du PUM est important. Bon, il y a des formulations qui laissent à désirer, mais il y a des, vous serez là pour recommander des ajustements.

230 Mais je pense que l'enjeu principal c'est de faire en sorte que la, qu'il y ait une synergie entre les différents enjeux dans les actions qui soient posées. Parce que je l'ai vécu à la Ville, j'ai été 37 ans à la Ville, dont 23 sur le dossier du mont Royal et chaque service fait sa petite affaire.

235 Donc, à quelque part, comment on fait pour amener les partenaires à travailler ensemble ? Et pour ça, il faut développer des organisations un peu comme la Table de concertation du mont Royal ou le Quartier des Spectacles, puis que la population soit

impliquée. Il faut faire rayonner dans la population, avec la population et les parties prenantes collaborent.

LA PRÉSIDENTE :

235

Wow, il vous restait même une minute, merci beaucoup, Monsieur Chartier. Première question en ce qui a trait au transport actif, c'est votre deuxième ou troisième page, je crois. Mais vous avez dit : « Il faut un véritable réseau interconnecté. », vous ajoutez sécuritaire et convivial. Mais j'aimerais que vous me parliez de ce qu'est « un véritable réseau interconnecté », vous pensez à quoi ?

240

M. DANIEL CHARTIER :

Bien c'est parce que comme moi dans le coin chez nous, l'autoroute 25 c'est une barrière épouvantable et l'autoroute 40 aussi, et il y a des pistes cyclables, mais il y a des tronçons qui sont d'une dangerosité incroyable.

245

Entre autres, sur Sherbrooke, en direction est, il y a une place ; trois voies en direction est, en direction plus loin, puis deux voies en direction de l'autoroute et les cyclistes se promènent là-dedans, dans le milieu des autos, des autobus, des camions, c'est complètement démentiel.

250

Donc, il faut créer des vraies connexions puis il y a, les autres viaducs sont presque tous pareils.

255

LA PRÉSIDENTE :

Franchir les obstacles.

260

M. DANIEL CHARTIER :

Franchir les obstacles au-dessus de la 40 dans l'axe Roi-René, c'est monstrueux comme aménagement et ils ont remis des centaines de milliers de dollars, sinon des millions pour reconstruire des échangeurs.

265

Donc, ma dernière conclusion c'est : il faut que le Ministère, le Gouvernement du Québec, via le Ministère des Transports, via la santé, via l'éducation, et le Gouvernement du Canada avec le port, et cetera, que ces instances supérieures là collaborent.

270

Parce que là actuellement, eux autres ils font leur petite affaire, puis la ville, là, ce n'est pas important. Ça fait que comment on fait pour amener le Gouvernement du Québec à agir de manière respectueuse ou arrêter de considérer que c'est des échangeurs, qu'on vit dans le monde autoroutier, partout, là ?

275

LA PRÉSIDENTE :

Et justement, comment fait-on ?

280

M. DANIEL CHARTIER :

Bien ça prend une mobilisation citoyenne, ça prend des mobilisations citoyennes, il faut développer des Tables de concertation de quartier et que les Tables – dans certains cas c'est des interquartiers, là, moi je m'apprête à essayer de faire de la mobilisation auprès des Tables de concertation, Mercier-Est, Mercier-Ouest puis les organismes citoyens.

285

Même la Chambre de commerce de l'Est j'essaye, je leur ai envoyé le mémoire, ils n'ont pas réagi, mais à quelque part, l'idée c'est de faire connaître, d'abord, puis ensuite faire adhérer à différentes choses.

C'est long, t'sais, c'est long, mais il faut le faire.

290

LA PRÉSIDENTE :

Je vais vous ramener à votre page aussi où vous parlez des quartiers existants. Et vous dites bien là, on fait beaucoup des exercices de capacité maximale. Comment ça se fait qu'on en est arrivés là, c'est toujours capacité maximale, le plus grand nombre de logements possibles ? Est-ce que c'est en fonction, est-ce que c'est parce qu'il y a des problèmes de logement, d'abordabilité, comment on en est arrivés là ?

295

M. DANIEL CHARTIER :

Bien on a traîné, là. Dans certains cas comme le mont Saint-Antoine, le Gouvernement du Québec a des immenses, un demi kilomètre par un kilomètre, donc il y a un terrain à développer, à repenser parce que les jeunes qui vivent là, ils vivent dans les conditions les plus misérables du réseau de la santé au Québec, depuis dix ans.

300

305

Et à quelque part, ça doit être repensé, mais là le gouvernement ne fait rien, puis là c'est à la petite semaine. Dès que quelqu'un arrive pour faire quelque chose, O.K., tu peux faire le maximum que tu veux. Mais à quelque part, il faut avoir une vision dans les quartiers, comment, où sont les pôles qu'on peut développer puis comment on développe des services.

310

Parce que là, rajouter 5 000 personnes comme à la Place Versailles, il faut donner des services. Donc, il faut qu'il y ait des systèmes de santé, l'éducation, le REM, et cetera. Donc, à l'intérieur de ces sites-là, il va falloir qu'il y ait des sites réservés pour ces différentes fonctions.

315

LA PRÉSIDENTE :

320 Est-ce que vous trouvez des réponses dans le PUM à cette préoccupation-là ?

M. DANIEL CHARTIER :

325 J'avoue que je ne l'ai pas lu comme il faut. Cet été j'ai eu des problèmes de santé, j'ai été obligé de... je n'ai pas vraiment lu dans le détail.

LA PRÉSIDENTE :

330 D'accord, merci. Christian ?

LE COMMISSAIRE :

335 Oui, merci. Vous n'avez pas eu l'occasion trop d'en parler, mais dans votre mémoire, vous abordez la question de comment bâtir ou construire les conditions d'une abordabilité. Hein, quand on parle de crise du logement, il y a beaucoup de gens qui viennent nous proposer diverses solutions autour de l'abordabilité.

340 Alors vous, c'est quoi votre position là-dessus ? C'est quoi les conditions d'une abordabilité pérenne ?

M. DANIEL CHARTIER :

345 Oui, bien quelque chose comme Place Versailles, ils mettaient, ils faisaient un bloc avec les HLM complètement à l'extrémité, ça n'a aucun bon sens. Il faut, premièrement, là, la quantité n'était pas suffisante, mais deuxièmement, ça prend une intégration, là, en France où il faut intégrer dans les bâtiments, les logements avec, moins coûteux.

350 Donc, il faut que ça soit intégré. Là, les systèmes de financement, je ne suis pas expert là-dedans, mais l'idée, c'est de faire en sorte que les, comment on fait pour, c'est parce que la Ville dit tout le temps aux développeurs : « arrange-toi. », mais quand on parle de projet de 5 000 logements, il y a tout un paquet de services, puis donc il faut déjà planifier comment tous les services vont être.

355 Donc, il faut que la Ville assume une partie peut-être même de la voirie, une partie de certains éléments. Même que la géothermie ou les systèmes thermiques pourraient être assumés en partie par la Ville et autres. Et moins de stationnement en souterrain, moins de stationnement.

360 Si on mutualise les stationnements, ça diminue les coûts, donc on pourrait, ça réduit la valeur. En tout cas, dans un cas comme la Place Versailles qui est proche d'un pôle exceptionnel.

365 Mais c'est ça, il y a toute une série de mesures, puis créer des écoquartiers. Et là, mais c'est un long travail. Là, c'est parce qu'on cherche toujours à avoir la baguette magique, O.K., on va faire ça en deux semaines. On ne prend pas le temps de préparer la vision à long terme dans le quartier puis ensuite d'arriver, puis ensuite les projets se développent.

370 Moi, je trouve que le projet des, le grand havre, là, le long du Canal Lachine, ça avait été un exemple. C'est-à-dire que Cameron Charlebois est arrivé, puis ils ont fait un projet puis ensuite ils ont divisé ça, puis là il y a différents entrepreneurs qui ont développé, puis des Coop, et cetera. Ça fait que ça tu arrives à faire quelque chose d'intéressant.

375

LA COMMISSAIRE :

380 Oui. Moi, je vais vous amener vraiment à partir de la porte de l'Est. Donc, toute cette notion-là de porte de signalisation touristique. C'est un peu – je lisais dans votre rapport – un peu la notion des entrées de ville et tout.

Comment vous voyez ça ? Est-ce que c'est des choses qui sont traduites dans le PUM actuellement ? Sinon, comment vous...

385 **M. DANIEL CHARTIER :**

Je ne sais pas, je...

LA COMMISSAIRE :

390 O.K., mais comment vous voyez ça les entrées de ville ?

M. DANIEL CHARTIER :

395 Mais c'est l'idée comme un peu comme l'entrée Bonaventure, là, c'est-à-dire qu'il a le Jaume à un bout, puis il y a le de Broin à l'autre bout, deux œuvres exceptionnels, des ensembles d'œuvres d'art exceptionnels. Et un aménagement paysager.

400 La même chose à Henri-Bourassa/Pie-IX, alors que c'est beaucoup moins important en termes stratégique à l'échelle métropolitaine que l'est ce lieu-là. Donc, il devrait y avoir un geste, le Gouvernement du Québec.

405 D'ailleurs, le Premier Ministre avait dit « On va mettre deux – je ne sais plus combien de centaines de millions pour créer une porte de l'Est – mais ils la mettaient dans le milieu de nulle part entre Anjou et... Donc, parce que c'était son comté.

410 Mais à quelque part, c'est parce que ce n'est pas un quartier qui a été détruit par le MTQ, alors que nous, c'est le MTQ qui est venu raser Longue-Pointe, qui est un quartier, le troisième plus vieux quartier de Montréal. Plein, plein, plein de choses, puis bien on pourrait mettre en œuvre monsieur de Rouen qui est un artiste exceptionnel, qui approche de la fin de vie, mais à quelque part...

415 T'sais, sa vie a été marquée, son père, son frère sont morts dans le fleuve. Il a fait des choses, donc il faut créer un lieu exceptionnel à cet endroit-là, puis...

LA COMMISSAIRE :

420 Seconde question. La vision dans les quartiers, vous en avez parlé, d'avoir une vision globale dans les quartiers, comme tel, c'est ce que j'ai compris. Ça serait quoi le premier pas à faire pour en établir une, pour que... Ça serait quoi, ça serait quoi la première étape pour établir ça ?

M. DANIEL CHARTIER :

425 Bien, c'est de travailler avec la population. Parce que dans Mercier-est, il y a eu des exercices un moment donné pour identifier c'est quoi les éléments identitaires dans le quartier ?

430 Mais c'est sûr que la population ne rentre pas, comme la porte de l'Est, ça c'est pas quelque chose qui vient naturellement, c'est comme, il faut forcer le monde à sortir du cadre,

donc moi j'essaie de brasser la cage pour amener les gens – même le Port – à faire une entrée de ses installations, de qualité.

435 Bien il faut travailler avec les citoyens puis peu à peu, puis faire rayonner les idées puis mobiliser des gens comme on a fait avec le REM de l'Est et d'autres enjeux.

LA COMMISSAIRE :

440 L'exemple de la Table de concertation du mont Royal, pour vous, qu'est-ce que ça représente ?

M. DANIEL CHARTIER :

445 Bien c'est un idéal. C'est ça que je disais, c'est exemplaire. Pendant des années, là, nous on présentait les projets, là, on faisait des analyses. Les Amis de la Montagne, les autres Héritage, là, ils étaient difficiles. Votre étude n'est pas à point là-dessus, il fallait avoir – puis les universités, il fallait avoir des études, des études, des études, puis ensuite, il fallait trouver que nos solutions répondaient à toutes ces études-là.

450 Puis là, après on arrivait à faire les choses, il fallait les faire parfaitement.

LA COMMISSAIRE :

455 Merci, merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, c'est tout le temps dont nous disposions, merci beaucoup d'avoir accepté de venir partager avec nous vos idées. Alors, bonne soirée.

460 **M. DANIEL CHARTIER :**

Merci beaucoup.

465 **LA PRÉSIDENTE :**

Au revoir. Nous revenons dans quelques instants.

470 **Mme ANNE-MARIE AUBERT**
Conseil du système alimentaire montréalais.

475 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, bienvenue. Au moment où je vous donnerai la parole, dans quelques instants, je vais vous demander de vous identifier pour les fins d'enregistrement et de préciser l'organisation que vous représentez.

480 Je vous confirme que vous disposez de dix minutes. Après huit minutes, je vais vous faire un petit signe, vous comprenez qu'il faudra à ce moment-là résumer votre pensée et votre présentation. Et ensuite nous disposerons, nous, d'une petite période pour vous poser des questions.

485 Alors voilà. Encore une fois, bienvenue, et la parole est à vous.